

Rapport d'activités d'Eurocef 2019/2020

Comme pour tous, la crise du Covid nous a surpris et est venue bousculer notre vie associative et nos projets.

Elle a aussi parfois emporté avec elle, des collègues, des amis, des proches qui restent au plus présent de nos pensées.

La crise nous questionne sur l'essentiel, le sens de nos priorités et de nos actions dans notre vie de tous les jours mais également au sein d'Eurocef qui souhaite réaffirmer ses valeurs en lien avec son objet social tout en redéfinissant et en interrogeant ses visées politiques en tant qu'OING, représentante de la société civile au Conseil de l'Europe.

Un travail nécessaire, réflexif et collectif qui se profile à l'aube de 2021, un nouveau pari sur nos engagements futurs renforcés, un pari aussi sur l'adhésion de nouveaux membres et l'adhésion renouvelée de nos membres en place.

1. Réunions organisées en 2020

CA du 28/03/20 annulé

CA du 03/11/20 via visioconférence

AG du 12/12/20 via visioconférence

2. Nouvelles adhésions ou démissions

Démission et dissolution du METS (mouvement européen des travailleurs sociaux)

3. Bilan et perspectives des projets d'Eurocef

3.1 Projet « Advances »

Rappel : Eurocef est associé en tant que partenaire au Master Européen en Travail social « Advances » dans le cadre d'Erasmus Mundus. Il était chargé de trouver dans le courant du 2^{ème} trimestre 2020 des lieux de stages auprès d'institutions françaises pour les étudiants en vue de la réalisation de leur mémoire de recherche.

La démarche a dû être en partie suspendue en raison de la crise sanitaire. Les étudiants réaliseront leurs recherches dès janvier 2021.

3.2 Projet de formation européen

Le projet « Erasmus plus » inscrit dans le cadre du partenariat stratégique (k2), coopération pour l'innovation et les échanges de bonnes pratiques initié par nos partenaires italiens n'a pas été retenu par le comité de sélection en juillet 2019.

La perspective de présentation d'une nouvelle mouture pour 2020 n'a pas été sollicitée par le groupe de travail constitué.

3.3 La commission formation

En 2020 nous **avons** réalisé en présentiel et vidéoconférence 3 jours et demi de formation

Lundi 30 mars (réalisé en vidéo conférence) et **6 juillet 2020** (réalisé en présentiel pour l'intervenant d'EUROCEF et vidéo pour les étudiants !) et le **matin du Vendredi 16 octobre** (réalisé en présentiel)

Intervention sur deux journées complètes et une demi-journée auprès de 53 étudiants de l'IRTS Ile de France MONTROUGE en Master 2 de Management des Organisations Sanitaires et Sociales sur le thème "*Les politiques sociales européennes et leur impact sur le travail social*".

Lundi 15 juin

Intervention à l'attention des 22 étudiants CAFERUIS de l'Ecole de Formation Psycho Pédagogique de Paris sur *"L'organisation des politiques sociales européennes et son actualité"*.

3.4 Le Conseil de l'Europe

La session prévue du 20 au 24 avril 2020 a été annulée.

Via sa représentante, Eurocef a participé à la session du 12 au 16 octobre 2020 par visioconférence :

- En vue d'adopter la déclaration sur la place et le rôle de la société civile quant à la sauvegarde des droits humains et de la démocratie dans le monde pandémique et post pandémique,
- De soumettre au vote le projet de règlement d'ordre intérieur de la Conférence des OING.

En regard des réformes proposées par la Conférence des OING, Eurocef a contribué à certains travaux visant à l'application d'un code de conduite (2018-2019) et du règlement d'ordre intérieur (2018-2020) de la Conférence des OING.

Les 15 et 16 décembre, les représentants d'Eurocef participeront aux votes sur chacun des amendements en vue de l'approbation dudit règlement.

« Les enjeux sont énormes et vitaux pour la Conférence qui souhaite se doter d'outils visant à renforcer la coopération entre son instance et les autres organes que sont le Comité des Ministres, l'Assemblée Parlementaire et le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux » pour que vive la démocratie et l'état de droit.(cfr texte Marine)

Comme lors de tout processus de changement au sein d'une structure, ces réformes constructives et légitimes n'évitent pas un travail soutenu et de longue haleine parfois chahuté par quelque uns.

Eurocef salue et soutient le dynamisme initié par la présidente de la Conférence Anna Rurka qui a œuvré tout au long de son mandat dans le respect des règles démocratiques et de bonne gouvernance !

A l'instar du travail entrepris en 2019, notre représentante d'Eurocef, Marine Bruneau, membre d'OING Service, participe à chaque session de travail avec pour objectif, notamment de promouvoir les actions de l'OING Service auprès d'un plus vaste public et de rechercher de nouveaux modes de financements.

En vue de la reconduction du statut participatif d'Eurocef au Conseil de l'Europe, notre rapport d'activités 2016/2019 a été remis en mars 2020.

3.5 Nos perspectives à venir ?

- Accompagnement et suivi des MENA. Quelles sont les pratiques alternatives et émergentes en Europe ? (politique des états, pratiques de terrain et initiatives citoyennes).

- Analyse européenne des mesures de protection (conditions d'aide et de prise en charge) auprès des jeunes (mineurs et majeurs) victimes de violences sexuelles et plus particulièrement sur l'accompagnement des jeunes majeurs victimes d'abus sexuels lors de leur minorité.

- Nouveaux enjeux pour Eurocef en regard des préoccupations du Conseil de l'Europe :

- ✓ La séparation parentale et la souffrance vécues par leurs enfants (approche des différentes politiques européennes relatives aux enfants victimes de violences conjugales)
- ✓ La situation des enfants LGBT en protection de l'enfance
- ✓ L'intelligence artificielle
- ✓ L'environnement

Pour le comité Eurocef,

Viviane Theys, présidente

12 décembre 2020.